



# L'essentiel du CCUES

*Rapport « Mettling », Projet C5,  
Prix spécial du jury pour le CE de SCE...*

## **Ce que nous en avons dit**

23 septembre 2015

En préambule de la séance du 23 septembre, la CFE-CGC a déclaré : Pour commencer, la délégation CFE-CGC souhaite saluer les conclusions du rapport dit METTLING remis tout dernièrement à la Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social.

La CFE-CGC apprécie ce travail, introductif à de plus grands débats, car elle a conscience que le numérique transforme l'entreprise – et ses acteurs – dans son ensemble. La technologie est synonyme, à la fois de progrès et de dangers.

Nous partageons l'état des lieux et les enjeux décrits dans le rapport et nous permettons en outre de citer la toute dernière phrase des conclusions de ce rapport : « A l'heure où, trop souvent, le dialogue social dans notre pays a pu apparaître bloqué sur des postures, éloigné des préoccupations des salariés, la transition numérique est une opportunité à saisir pour démontrer à des salariés disponibles, mais parfois inquiets, notre capacité à conjuguer adaptation, modernisation mais aussi protection » et nous ajouterons protection notamment de leurs conditions de travail pour faire le lien avec le sujet C5 sur lequel la CFE-CGC enjoint la Direction à s'inspirer de l'esprit de ce rapport qui n'a pourtant pas été écrit par un dangereux syndicaliste.

La CFE-CGC fait ainsi le triste constat que malgré les nombreuses réunions relatives au projet C5 et tenues au sein de différentes instances – négociations nationales, inter CHSCT, CHSCT(s), CE(s) –, il n'existe pas de dialogue social réel et constructif.

La CFE-CGC regrette l'intransigeance de la Direction face aux recommandations des différentes expertises rendues ou en cours (Technologia, EMS, LASA...) comme aux propositions régulières des élus et des représentants des personnels. Elle souligne, en particulier, la non-prise en compte par la Direction des préconisations en matière de risques psychosociaux des expertises Technologia (implantations de postes, densités d'implantation, ambiances sonores, nouvelles méthodes de travail...) ou en matière de transports (améliorations des conditions de circulation, navettes...); elle dénonce également la non-prise en compte des inquiétudes et des demandes des salariés. Cela étant, la CFE-CGC tient à féliciter la Direction pour avoir réussi à constituer un véritable front syndical uni [sur ce sujet].

S'agissant [d'ailleurs] de front syndical uni et de félicitations, terminons par le satisfecit d'avoir vu pour la première fois un des 19 CE de notre groupe remporter le premier prix "prix spécial du jury" au 11ème trophée des CE lors de la cérémonie qui a eu lieu Porte de Versailles. Il s'agit du CE de SCE, géré depuis plus de 8 ans par la CFE-CGC majoritaire sur ce périmètre<sup>1</sup>. Preuve est faite et désormais reconnue, que le slogan « le meilleur des CE » n'est pas qu'une simple formule électorale.

### **Vos correspondants CFE-CGC**

**Georges Beauvais (CE SCE), Maxence d'Eprenesnil (CE IMTW),  
Noël Fayeaux (CE DO Centre Est), Frédérique Limido-Milesi (CE Fonctions Support Finances),  
Franca Lostys (CE Orange France Siège), Eric Picot (CE DO Normandie Centre),  
Elisabeth Rivier (CE DO Ile de France), Christian Simon (CE DTSl),  
Philippe Vidal (Représentant syndical)**

<sup>1</sup> communiqué de presse au verso

## **Le Comité d'Établissement de Orange SCE, pilote par des élus CFE-CGC, reçoit le prix Spécial du Jury au Trophée des CE**

Sous le haut patronage de Jean Auroux, ancien Ministre du Travail, parrain et invité d'honneur de cette 11ème édition des Trophées, le CE Orange SCE, majoritairement composé d'élus de la CFE-CGC Orange, a reçu des mains de l'ancien ministre le Prix Spécial du Jury ce mercredi 16 septembre, à la Porte de Versailles.

### **Une distinction « toutes catégories »**

Le CE d'Orange SCE a été récompensé pour l'ensemble des actions mises en œuvre auprès des collaborateurs en matière d'innovation, d'action fédératrice, solidaire, de communication, d'aide individuelle au salarié et à sa famille.

Les Trophées sont une occasion unique de mettre en lumière ceux qui œuvrent au quotidien pour l'équilibre des enjeux économiques et sociaux au sein de l'entreprise, ainsi que pour l'accès à la culture et aux loisirs pour tous les collaborateurs.

Un jury indépendant composé de dix élus et professionnels de tous secteurs d'activités se réunissent trois fois pour étudier les dossiers des candidats et donner leur délibération. En outre, une attention particulière est portée pour distinguer autant les CE qui ont entrepris de très belles actions avec peu de moyens que ceux qui sont plus avantagés par des moyens plus importants.

### **Les activités sociales et culturelles : l'offre originale de la CFE-CGC Orange**

En 2007, les personnels de la division SCE (Orange Business Services, 7 000 salariés) ont choisi de confier leur CE à la CFE-CGC Orange, sur la base d'une proposition de gestion des Activités Sociales et Culturelles originale dans le Groupe Orange, bien connue maintenant dans l'entreprise sous le nom de « Tableau Magique ».

Chacun connaît à l'avance le montant auquel il a droit et peut commander librement des chèques vacances, chèques culture, chèques cadeaux, billets de spectacles, tickets de cinéma, ou choisir de faire financer ses vacances, ses activités sportives ou culturelles, sans avoir besoin d'avancer l'argent des prestations. Tous les personnels en activité en bénéficient, y compris les apprentis et alternants : 97% des personnels de l'établissement bénéficient réellement des activités sociales et culturelles du CE de SCE.

Ceux qui ont des enfants ou doivent faire face à des situations particulières, comme le handicap à titre personnel ou pour un proche, bénéficient de prestations supplémentaires pour faciliter leur quotidien et leurs vacances, tandis que le CE organise, au profit de l'ensemble des personnels, toutes les animations traditionnelles qui permettent de rassembler les collègues et leurs familles autour de moments festifs (Noël, galette des rois...).

Une gestion rigoureuse, accompagnée d'outils en ligne permettant un processus de commande simple, fluide et toujours disponible, permettent de limiter les frais de gestion à moins de 1% du budget, pour une meilleure redistribution aux personnels.

Enfin, le CE a négocié des tarifs avantageux auprès de différents prestataires (voyages, loisirs, culture, etc.), dont tous les personnels peuvent bénéficier sans limitation.

Les élus CFE-CGC Orange sont heureux et fiers que leur approche de la gestion des ASC soit aujourd'hui reconnue par des professionnels et par leurs pairs. Ils sont d'autant plus motivés à poursuivre leurs efforts pour que le CE de SCE soit toujours « **le meilleur des CE** » (<http://www.lemelleurdesce.com/>)